

Conseil d'administration
15-16 juin 2023

En référence au
point 7.a de l'ordre du
jour

Point à l'ordre du jour : 1^{er} trimestre 2023 : Rapport sur la protection et la gestion des incidents

Résumé

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023 (T1 2023) et offre des informations trimestrielles sur la protection et la gestion des incidents (GI) afin d'appuyer la Direction et la Gouvernance dans leurs rôles de management et de surveillance.

Chaque année, nous examinons le format de ce rapport et les données qu'il fournit, afin de nous assurer qu'il reste adapté à son objectif, qu'il ne s'allonge pas à mesure que davantage de données sont collectées au fil du temps et, surtout, que nous nous concentrons de manière adéquate sur les enseignements tirés.

Toutes les données cumulées le sont à partir de décembre 2018 - lorsque IPPF SafeReport fut lancé.

SIGLES

ACR	Région des Amériques et des Caraïbes
RA	Région Afrique
AWR	Région du Monde arabe
EDI	Egalité, diversité et inclusion
EN	Réseau européen
ESEAOR	Asie de l'Est et du Sud-est et Océanie
GI	Gestion des incidents
CGI	Coordinateur-riche des incidents
OISC	Offre d'informations et de services aux client-e-s
AM/M Assoc/PC	Association membre / Membre associé / Partenaires de collaboration
RSM	Cabinet d'audit interne de l'IPPF

Action requise

- Le CG de **prendre note** du contenu du rapport.

1^{er} trimestre 2023 : Rapport trimestriel sur la protection et la gestion des incidents

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023 (T1 2023) et offre des informations trimestrielles sur la protection et la gestion des incidents (GI) afin d'appuyer la Direction et la Gouvernance dans leurs rôles de management et de surveillance. Toutes les données cumulées le sont à partir de décembre 2018 – date du lancement de *SafeReport*.

Gestion des incidents : En un coup d'œil

Grphe 1 nouveau graphe résumant les données de GI du T1 2023 et les données cumulées. Tous les chiffres entre parenthèses font référence à des signalements ayant trait aux AM.

T1 2023 : 1 jan – 31 mars 2023			Cumul : 1 déc 2018 – 31 mars 2023			
12 (9) Total : Tous les signalements reçus Au T1 (jan – mars 2023)	0 (0) Total : signalements de protection Au T1 (jan – mars 2023)		294 (166) Total cumulé Tous les signalements reçus à la fin du T1		23 (18) Total cumulé Tous les signalements de protection reçus à la fin du T1	
19 (16) Total : Nombre de dossiers clos au T1 (jan – mars 2023)	0 (0) Total : dossiers de protection clos Au T1 (jan – mars 2023)		263 (140) Total cumulé : Tous les signalements reçus à la fin du T1		21 (16) Total cumulé : Tous les dossiers clos à la fin du T1	
PTP Signalés au T1 ↓	Résultats : Dossiers clos au T1 ↓		PTP Signalés à la fin du T1 ↓		Résultats : Dossiers clos à la fin du T1 ↓	
Emploi et lieu de travail 7 (5)	Corroborés	3 (3)	Emploi et lieu de travail	168 (91)	Corroborés	90 (51)
	En partie corroborés	2 (2)	Egalité, diversité inclusion	17 (7)	En partie corroborés	34 (14)
Malversations financières			77 (44)			
Malversations financières 5 (1)	Non justifié	8 (7)	Prestation d'infos/services aux client-e-s	5 (4)	Non justifié	97 (48)
			Protection	23 (18)		

* **Autres** : Rapport en double ; Seuil de fraude non atteint ; Informations insuffisantes pour enquêter ; Malveillance ; Absence de réponse du rapporteur ; Hors du champ d'application ; Poursuite en justice ; Rétracté/retiré ; Vexatoire. *Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux AM*

** **À partir de janvier 2022** les données concernant la région WHR sont incluses dans les données d'ACRO et ne sont pas notées séparément, afin de garantir que les données cumulées restent cohérentes.

	Autres*	6 (4)	Sûreté et sécurité	4 (2)	Autres*	42 (27)
--	---------	-------	--------------------	-------	---------	---------

Réalisations en matière de protection

Au cours du premier trimestre, les activités habituelles liées à la protection se sont poursuivies, bien que l'accent ait été mis en grande partie sur la restructuration du *Secrétariat* :

- **Élaboration de nouveaux profils** pour les fonctions de protection dédiées dans la nouvelle structure
- **Cartographie des principaux domaines de risque** relatifs à la transition vers les nouvelles méthodes de travail dans le cadre de la structure alignée du *Secrétariat*
- **Offre de la formation d'intégration obligatoire à la protection** aux 28 nouveaux-elles employé-e-s sur tous les sites du *Secrétariat*
- **Traduction et promotion du dossier de formation à la protection** – Malais, Swahili, Russe, Népalais, Hindi, Kannada, Bengali, Cingalais, Tamoul – auprès des AM et des BR
- Par l'**intermédiaire du comité de pilotage de Bond** en charge de la protection, nous avons animé une série d'exercices d'écoute destinés à de petites organisations afin de permettre à Bond de mieux anticiper le soutien dont ces dernières ont besoin en matière de protection
- **Renforcement de nos pratiques de recrutement sûres** en les normalisant dans l'ensemble du *Secrétariat*.

Gestion des incidents : Réalisations

- **Amélioration de la collecte et de la communication d'informations concernas les cas signalés à la Charity Commission** : *SafeReport* a été revu afin que les dossiers transmis et signalés à la Charity Commission puissent y être enregistrés. La collecte de ces données commencera à partir du 3 avril. Un travail rétrospectif sera effectué pour afin de veiller qu'à partir du début de l'année 2021 ces informations soient ajoutées à tous les cas signalés sur *SafeReport* et communiqués à la Charity Commission. En outre et chaque trimestre, tous les rapports feront l'objet d'une revue interne.
- **Organisation d'ateliers pour tous les coordinateur-riche-s d'incidents (CI)** afin qu'ils/elles comprennent mieux ce qu'est un « enseignement (tiré) », comment l'enregistrer et pourquoi cette information est cruciale. L'audit interne est en train de contribuer à l'élaboration d'une liste de questions que les CI devront prendre en compte lorsqu'ils/elles enregistreront des 'enseignements' sur *SafeReport*
- **Une présentation plus explicite des enseignements tirés dans chaque rapport mensuel de gestion des incidents** : à la fois le récit que les CI enregistrent en tant qu'enseignements tirés avant de clore un dossier et l'analyse générale de ces enregistrements par la Directrice de la protection et de la gestion des incidents.
- **Élaboration d'un nouveau modèle** de cahier des charges et d'une procédure d'approbation pour les enquêtes/audits sur les malversations financières

Gestion des incidents : Données

Cette section remplace ce qui s'appelait auparavant le tableau de bord de gestion des incidents. **Le graphique 2** ci-dessous fournit des données sur les 31 dossiers de *SafeReport* ayant un « statut ouvert » à la fin du T1. Tous les chiffres entre parenthèses se rapportent aux AM. Les dossiers en souffrance sont désormais clairement classés comme dossiers ouverts depuis 12 mois ou plus. À la fin du T1, nous avons six dossiers en souffrance, tous liés à des AM et identifiés ci-dessous.

On s'attendait à ce que quatre des dossiers en souffrance toujours ouverts à la fin du T4 2022 soient clôturés avant la fin du T1 2023, mais cela n'a pas été possible. L'un des quatre dossiers a donné lieu à une recommandation de suspension de l'AM au Comité des membres. Cette recommandation se fonde sur le fait que l'AM n'a pas traité les allégations de protection avec suffisamment de fermeté – en plus des faiblesses de gouvernance découlant de la longue absence (plus de 6 mois) du/de la Président-e.

* **Autres** : Rapport en double ; Seuil de fraude non atteint ; Informations insuffisantes pour enquêter ; Malveillance ; Absence de réponse du rapporteur ; Hors du champ d'application ; Poursuite en justice ; Rétracté/retiré ; Vexatoire. *Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux AM*

** **À partir de janvier 2022** les données concernant la région WHR sont incluses dans les données d'ACRO et ne sont pas notées séparément, afin de garantir que les données cumulées restent cohérentes.

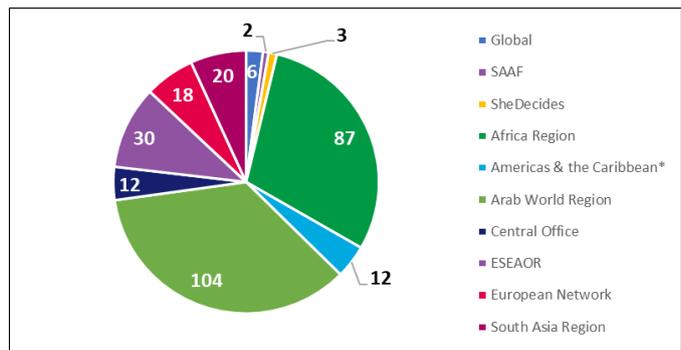
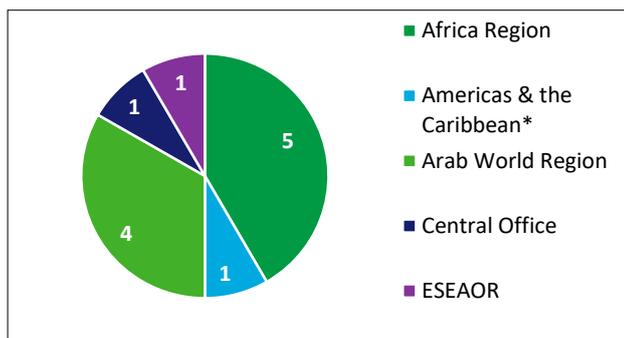
Les trois autres dossiers concernent tous une seule autre AM. Une enquête a été lancée en 2020, mais l'équipe externe chargée de cette enquête n'a pas été en mesure d'achever sa mission, l'AM ayant refusé de coopérer. L'affiliation de l'AM à l'IPPF fut alors abrogée en décembre 2022. Pour clore le dossier, l'équipe, Risques et assurance, a examiné le rapport d'enquête provisoire et estimé les pertes dues à la fraude présumée. Le dossier devrait être clôturé en mai 2023.

Région/Entité	Durée d'ouverture des dossiers				Nombre total de dossiers ouverts
	0-6 mois	6-12 mois	DOSSIERS EN SOUFFRANCE		
			12- 18 mois	18 mois	
à l'échelle mondiale					0 (0)
SAAF					0 (0)
Région Afrique	6 (3)	4 (4)		4 (4)	14 (11)
Amériques & Caraïbes*	2 (2)				2 (2)
Région du Monde arabe	4 (4)	4 (3)	1 (1)		9 (8)
Bureau central					0 (0)
ESEAOR	1 (1)	1 (1)	1 (1)		3 (3)
Réseau européen	1 (1)				1 (1)
Région Asie du sud		2 (1)			2 (1)
Total	14 (11)	11 (9)	2 (2)	4 (4)	31 (26)

Le graphique 2 montre la ventilation par région des dossiers ouverts à la fin du T1 2023

Graphique 3 ventilation des signalements au T1 par région T1 par région

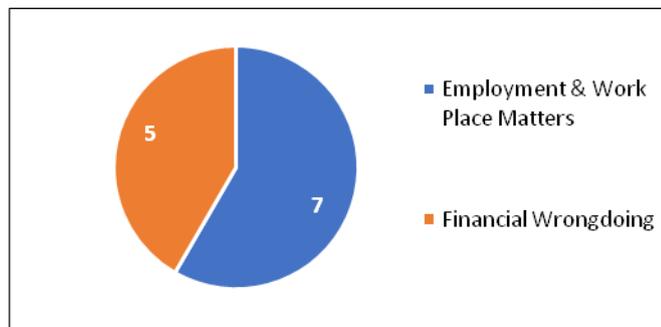
Graphique 4 ventilation des signalements à la fin du T1 par région



* **Autres** : Rapport en double ; Seuil de fraude non atteint ; Informations insuffisantes pour enquêter ; Malveillance ; Absence de réponse du rapporteur ; Hors du champ d'application ; Poursuite en justice ; Rétracté/retiré ; Vexatoire. *Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux AM*

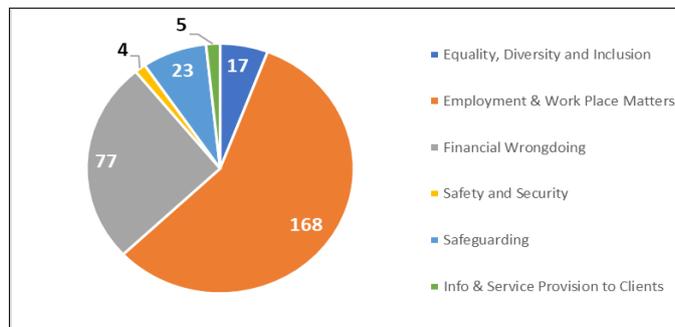
** **À partir de janvier 2022** les données concernant la région WHR sont incluses dans les données d'ACRO et ne sont pas notées séparément, afin de garantir que les données cumulées restent cohérentes.

Graphique 5 Ventilation par PTP de tous les signalements pendant le T1

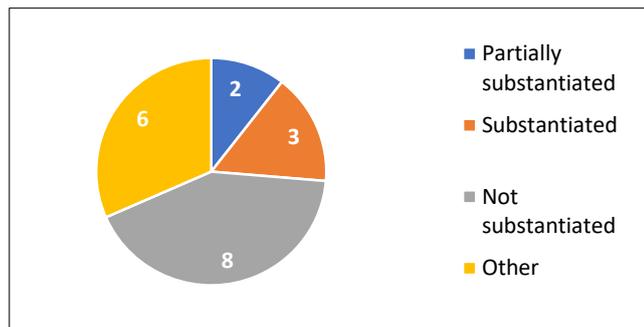


tous les signalements à la fin du T1

Graphique 6 ventilation par PTP de

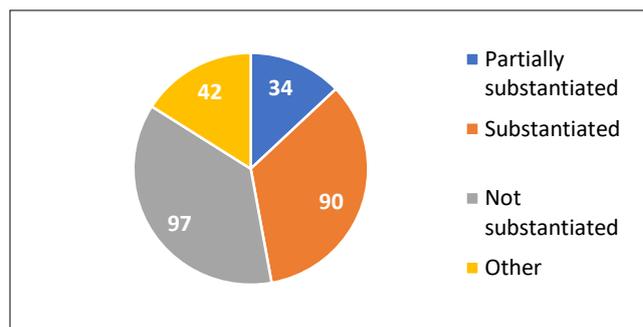


Graphique 7 Ventilation par conclusion de tous les dossiers clos pendant le T1



par conclusion de tous les dossiers clos à la fin du T1

Graphique 8 ventilation



Gestion des incidents : Enseignements tirés du projet

Au cours du T1, nous avons clôturé un total de 19 dossiers dans *SafeReport*, dont 16 concernaient des AM et trois le *Secrétariat*. Nous espérons également clore quatre autres dossiers en souffrance, ce qui n'a pas été possible – voir la note à la page 2.

Les principaux enseignements tirés et les mesures requises pour y remédier ont commencé ou sont prévues.

- **La qualité des enquêtes/audits et des conclusions qui en découlent** est directement liée à la qualité des cahiers des charges (ou TdR) de chaque dossier. Pour les cas de malversations financières, il s'agit d'un problème clair nécessitant une réponse et un nouveau modèle de rapport de mission a donc été créé. Une fois rédigés par les CI, les cahiers des charges doivent être approuvés par la Directrice, Risques et assurance. Il sera ainsi plus facile de déterminer si le travail entrepris est une enquête ou un audit financier, ce que l'enquête(ou l'audit) doit chercher à justifier ou non, et quelles politiques peuvent avoir été enfreintes si les allégations sont justifiées.
- **L'identification des enseignements tirés** a déjà été signalée comme une faiblesse dans notre travail de gestion des incidents. Nous avons donné la priorité aux affaires de malversations financières pour nos premières incursions en ce domaine. Nous sommes en train d'élaborer des conseils et orientations avec l'aide de notre auditeur interne (RSM), afin de mettre en évidence les problèmes et les questions dont les CI doivent tenir compte afin d'identifier et enregistrer correctement les enseignements. Ces orientations seront incluses à la formation élaborée pour soutenir les membres du personnel, nouveaux et existants, de la nouvelle structure avec des responsabilités en matière de gestion des incidents. Cette formation sera mise en place lorsque tous les postes vacants auront été pourvus.
- **Une meilleure triangulation des informations détenues par le Secrétariat est nécessaire.** Il s'agit de veiller à ne pas dépenser temps ou ressource si cela n'est pas nécessaire. Cette leçon découle du cas d'une AM qui avait signalé ne pas avoir reçu certains versements. Un dossier fut ouvert mais le/la coordinateur-riche de l'incident ignorait que l'AM avait été suspendue, ce qui expliquait pourquoi les paiements n'avaient pas été effectués. Les mesures à prendre pour remédier à ce problème seront incluses aux nouvelles méthodes de travail mises en place dans le cadre de la nouvelle structure.

- **Nous devons désigner les bonnes personnes pour prendre en charge les signalements effectués sur *SafeReport*.** Ce problème a été identifié précédemment et a été pris en compte globalement et intégré dans la structure réalignée du *Secrétariat*. La nouvelle structure et les nouvelles méthodes de travail devraient, de par leur conception, garantir que les personnes travaillant au plus près des AM, par exemple les architectes de la coopération, seront chargées de ce travail. En ce qui concerne le *Secrétariat*, ce sera le personnel spécialiste de la question faisant l'objet du signalement qui s'en chargera.

- **Other:** Duplicate report; Fraud threshold not met; Insufficient information to investigate; Malicious; No response from reporter; Out of Scope; Persuance of court action; Retracted/Withdrawn; Vexatious. Figures in brackets relate to MAs
- ** **From January 2022:** data about the WHR region are included in the ACRO data and not noted as separate, to ensure cumulative data Remains consistent